

Conservatoire à rayonnement départemental du Havre
PROCÉDURE DE RÉINSCRIPTION PAS À PAS
Année scolaire 2025-2026

Les réinscriptions sont ouvertes du 2 juin au 15 juin 2025.

La procédure se fait en ligne en accédant à votre « Espace membre » via le site internet du Conservatoire (cliquer sur le logo  en haut à droite).

ou via : https://www.imuse-lehavreseinemetropole.fr/extranet/extranet2/portail_nc.php?p=portails

Pour procéder à une réinscription, veuillez suivre la démarche suivante :

Pour commencer

- Connectez-vous à l'Espace membre et choisissez [Accès usager] ;
- Entrez le site [Conservatoire du Havre] puis entrez vos identifiants et mot de passe (en cas d'oubli, cliquez sur [Générer un nouveau mot de passe] ;
- Dans la page qui s'affiche, sélectionnez l'élève à réinscrire dans le dossier [Réinscriptions] de droite.

Étape 1

- Vérifiez et rectifiez si besoin les informations signalétiques du responsable ;
- Entrez obligatoirement les date et lieu de naissance du responsable ;
- Puis vérifiez et rectifiez les données de l'élève :
 - o Date de naissance ;
 - o Personne à prévenir en cas d'urgence ;
 - o Niveau scolaire pour l'année 2025-26 ;
- Cliquez ensuite sur [Passer à l'étape suivante] en bas de la page.

Étape 2

L'inscription au Conservatoire entraîne des frais d'inscription, constitué de frais de scolarité et de frais de dossier, auxquels s'ajoute éventuellement des frais de location d'instrument.

Vous devez maintenant importer au format pdf ou image :

- Des documents liés à votre famille, uniquement si vous êtes domicilié au Havre :
 - o Une attestation de paiement de la Caisse d'Allocations Familiales, mentionnant le quotient et la composition de la famille ;
 - o Et/ou votre avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 ;
 - o Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (aucune attestation d'hébergement chez un particulier ne pourra être prise en compte).

Attention : si vous ne fournissez pas ces documents, le plein tarif sera appliqué.

- Des documents liés à l'élève :

- Une photo d'identité récente. Merci de nous fournir une nouvelle photo chaque année ;
 - Une attestation MDPH si l'élève est en situation de handicap ;
 - Si vous souhaitez louer un instrument au Conservatoire, le formulaire « Location instrument »* : sous réserve de disponibilité, les élèves peuvent bénéficier de locations d'instruments. Celles-ci sont prioritairement accordées aux enfants débutants.
 - Pour les étudiants, la copie de votre carte d'étudiant 2025-2026 ou l'attestation de contribution à la vie étudiante ou de campus 2025-2026 (dans ce cas, la carte 2025-26 devra être fournie au plus tard le 1/1/2026).
- Une fois toutes pièces importées, cliquez sur [Étape suivante] en bas de la page.

ATTENTION : aucun dossier incomplet ne pourra être pris en considération

*Le formulaire à compléter est disponible directement à cette étape.

Étape 3

Cette étape vous permet de nous signaler toutes vos demandes pour l'année 2025-2026.

En fonction de votre situation, merci de préciser :

- pour tous :
 - la ou les spécialités de l'élève : DANSE, MUSIQUE ou THEATRE ;
 - si l'élève a besoin d'un suivi spécifique ;
 - toute demande de nouvelle discipline ou d'arrêt d'une discipline non obligatoire dans le parcours de l'élève ;
 - si l'élève est scolarisé, le nom de l'établissement scolaire.
- pour les élèves issus des cours d'initiation (CP) :
 - si l'élève choisit de poursuivre la MUSIQUE et/ou la DANSE.
 - dans le cas où l'élève choisit la musique, 2 ou 3 choix d'instrument par ordre de préférence.
- pour les élèves entrant en CE2 et pratiquant la danse, la dominante danse choisie : CLASSIQUE ou CONTEMPORAIN.
- pour tous les élèves en MUSIQUE : les indisponibilités de l'élève (horaires et jours de la semaine).
- Cliquez ensuite sur [Passer à l'étape suivante]

Étape 4

Lors de cette étape, il vous est demandé de vérifier les informations saisies aux étapes précédentes puis de valider le fait que vous avez été informé des dispositions prises par la Ville du Havre concernant la protection de vos données personnelles.

- Cochez [J'accepte] puis cliquez sur [Valider].

Nota bene :

- Pour réinscrire un autre membre de la famille, merci de retourner dans le menu [Accueil] ;
- Si vous souhaitez inscrire un futur nouvel élève, vous pourrez le préinscrire en vous déplaçant au Conservatoire à partir du 1^{er} septembre 2025.